

LA BALME *ma ville*



8. GRANDS PROJETS

18. VIE LOCALE

32. VIE SOCIALE

Sommaire



4

Personnel communal



6

Actualités



8

Grands projets



12

Finances communales



16

Vie économique



18

Vie locale



24

Enfance, Jeunesse et Éducation



32

Vie sociale



36

Vie quotidienne et pratique



38

Communauté de communes Fier & Usse



40

Tribune libre



42

Informations diverses



Directrice de la publication : Séverine MUGNIER ♦ Comité de rédaction : équipe municipale et service Communication
♦ Crédits photos : Mairie de La Balme de Sillingy ; JBEP Photo ; William GOLAZ - Mystery ; La Balme en Fêtes ; photo de couverture : JBEP Photo ♦ Direction Artistique : Mairie de La Balme de Sillingy ♦ Impression : Gutemberg



E^{dito}



Chères Balméennes, chers Balméens,

Il était une fois...

L'histoire pourrait commencer comme ça. Il était une fois... La Balme de Sillingy, une commune en devenir, qui, de jour en jour, accueille de plus en plus d'habitants.

Plus d'habitants avec des attentes de plus en plus fortes et légitimes, pour se sentir bien chez eux.

En premier lieu, un besoin de plus de places en crèche, la nôtre devenant trop petite et moins adaptée. La nouvelle crèche est en construction, en plein centre de la commune, avec une capacité de 30 places qui permettra bientôt d'accueillir un peu plus d'enfants et offrira ainsi une facilité de garde aux familles.

La bonne dynamique de nos commerçants va se poursuivre avec l'arrivée prochaine de nouveaux commerces de proximité qui viendront renforcer l'attractivité de notre tissu économique, déjà bien actif et en plein développement, grâce au dynamisme du GAEB et à la présence de notre marché dominical.

La livraison des nouveaux bâtiments en centre-ville, en juin, dans le projet Cœur de Balme, invitera de nouveaux arrivants qui, j'en suis sûre, sauront se connecter à la vie de notre commune et aux événements qui font vivre le lien social dont nous avons tous besoin.

Parallèlement, le domaine du lac a connu ces derniers mois de nombreux enrichissements, en vue de répondre à vos attentes. Ainsi, nous avons fait de cet espace de loisirs un véritable espace de vie pour tous : jeux pour enfants, de la maternelle à l'adolescence, espace de détente avec l'installation de mobilier urbain, sans pour autant oublier les activités de loisirs essentielles du premier jour telles que la pêche ou les associations qui savent valoriser ce site, et sans négliger non-plus les manifestations qui, au fil des ans, sont devenues des rendez-vous incontournables dans la vie de notre commune.

La morale de cette histoire : nous n'avons pas de baguette magique, mais pour faire toujours plus, pour chaque Balméen, il nous faut du temps, de la réflexion, des études, des financements ; maintenant notre commune prend forme, se développe, grandit, et c'est ensemble, en étant à l'écoute de vos besoins que nous la construisons.

Vous découvrirez au fil de ce nouveau numéro du bulletin municipal l'ensemble des réalisations, en cours et à venir, et j'espère, que comme moi, vous constaterez que nous construisons une commune pour tous. Une ville où chaque Balméen se sent heureux de vivre.

Je vous souhaite un très bel été et de profiter toujours un peu plus de l'instant présent.

Séverine MUGNIER,
Maire de La Balme de Sillingy



Les agents municipaux



À LA RENCONTRE DU SERVICE COMMUNICATION

Au sein de l'équipe municipale, le service Communication est un maillon essentiel. Au-delà de sa fonction première d'informer les citoyens des événements et des actions en cours, elle incarne un véritable lien de proximité entre les élus et les habitants de la commune. Ainsi, chaque initiative de communication vise à maintenir un dialogue constant tout en valorisant l'image de la commune au sein de son territoire.

L'ÉQUIPE DU SERVICE COMMUNICATION

Le service est composé de deux agents :



Pauline MARIN, Chargée de communication au sein de la mairie, a intégré le service depuis janvier 2022. Venant d'un Master en Stratégie et Communication digitale, elle est en charge de toute la communication, interne et externe, de la mairie.

Le service a à cœur d'accueillir des jeunes en formation afin de leur fournir une première expérience et de leur transmettre leur savoir.



Cette année, c'est **Jade BUFFY** qui est entrée dans le service en tant qu'alternante Chargée de communication depuis octobre 2023. Actuellement en 3^e année de BUT MMI (Métiers du Multimédia et de l'Internet), elle travaille en binôme avec Pauline sur les différents supports de communication territoriaux.



Si vous êtes créatif.ve, organisé.e, polyvalent.e, maîtrisez les outils nécessaires, avez une excellente aisance rédactionnelle et savez vous adapter facilement :

LE SERVICE COMMUNICATION A BESOIN DE RENFORT !

*Les recrutements sont gérés par le service RH de la mairie, en interne.
Toutes les offres d'emplois sont disponibles en ligne sur le site Internet de la mairie.*



PAROLE DE LA MUNICIPALITÉ

Toute la difficulté d'une municipalité est de faire circuler l'information auprès de tous ses concitoyens de manière rapide et exhaustive.

Sans cesse, nous essayons de nous réinventer, de proposer de nouveaux canaux de diffusion, d'être lisibles et visibles afin que vous tous puissiez savoir ce qu'il se passe sur votre commune et obtenir toutes les informations qui pourraient vous être utiles, notamment en cas d'urgence relative.

Mieux échanger, plus partager, répondre à vos interrogations, c'est là notre mission. Nous travaillons encore et toujours à vous proposer de nouveaux outils d'alerte.

Laetitia PERROQUIN,
Maire-Adjointe à la
Communication, aux Affaires
sociales et à la solidarité

LES PUBLICATIONS COMMUNALES



- 2 bulletins municipaux par an, publiés en janvier et en juillet
- 2 journaux « Au Cœur de La Balme » par an, publiés en avril et en septembre
- Un programme d'animations culturelles regroupant toutes les animations organisées par la Médiathèque et la Micro-Folie, publié chaque trimestre, en janvier, avril et septembre
- Une lettre d'information bimensuelle numérique à laquelle vous pouvez vous abonner en un clic sur le site de La Balme de Sillingy

LE SITE INTERNET

Le site Internet de la mairie offre un accès à **toute l'actualité locale**, aux **événements à venir**, ainsi qu'aux **informations pratiques** sur les services municipaux et les **démarches administratives**.



Il est régulièrement mis à jour par le service communication en collaboration avec les services concernés.



Les supports de communication

LES RÉSEAUX SOCIAUX

La mairie de La Balme de Sillingy est présente sur les réseaux sociaux afin de rendre l'actualité accessible à tous.



Une **page Facebook**, depuis 2020, informant des dernières nouvelles et événements de la commune.



Un **compte Instagram**, lancé en début d'année 2024. Avec le #labalmedesillingy, publiez vos plus belles photos, et nous les partagerons.



Un **compte LinkedIn**, fournissant les dernières actualités et offres d'emplois de la mairie



LES PANNEAUX LUMINEUX

La commune possède deux panneaux lumineux situés au Domaine du Tornet près du restaurant le Bien Manger, et dans le centre-bourg près du bureau de Poste.

Ils recensent les dates de tous les événements de la commune.



CONTACT

Vous souhaitez contacter le service Communication ?



communication@labalmedesillingy.fr



04 50 68 89 02

Et bien d'autres choses encore : kit de communication à destination des associations... et bientôt, une alerte citoyenne en cas d'urgence communale !



Zoom sur les dernières nouvelles

UNE NOUVELLE CASERNE POUR LES POMPIERS

Le devenir de la caserne des pompiers vient d'être scellé, suite à la confirmation avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours et la Communauté de communes Fier et Usses, tant sur les modalités foncières que financières.

La future caserne des pompiers s'installera donc dans la zone des Grandes Vignes, à la place de l'ancienne entreprise Créabat. Le dynamisme des Sapeurs-Pompiers Volontaires a été salué de tous et les recrutements en cours, menés par le chef de centre, le lieutenant Christophe NOËL, ont confirmé l'aspect structurant et indispensable de la caserne du territoire.

C'est donc dans une perspective de croissance qu'a été arrêté le projet avec la possibilité d'accueillir jusqu'à 4 véhicules d'intervention, le tout construit avec l'objectif d'une performance énergétique ambitieuse permettant de réduire de 10 % les consommations habituelles.

Estimée à 2 391 000 € de travaux, la conception de cette caserne sera confiée à un architecte sélectionné par la voie de concours et la phase de travaux est attendue entre l'automne 2026 et le printemps 2028.

L'ensemble de ce projet a été présenté aux pompiers le 5 juin dernier.



Cérémonie de passation de commandement du centre de secours de La Balme de Sillingy

LA COMMUNE RECHERCHE DES MÉDECINS



La commune a décidé de s'engager dans la recherche de médecins généralistes et a identifié des locaux à mettre à disposition pour l'ouverture d'un cabinet médical pouvant accueillir 2 praticiens sur la commune. Plusieurs campagnes de communication sont en cours en ce sens.

Vous êtes intéressé ou vous connaissez des médecins à la recherche d'un cabinet pour s'installer ? Vous pouvez contacter la mairie au 04 50 68 89 02 ou par mail à mairie@labalmedesillingy.fr

SIGNATURE DU PROTOCOLE DE RAPPEL À L'ORDRE AVEC LE PROCUREUR



Le jeudi 23 mai 2024, madame Séverine MUGNIER, Maire de La Balme de Sillingy, a signé le protocole de mise en œuvre du rappel à l'ordre avec madame Line BONNET, Procureure de la République, en présence de représentants de la municipalité, de référents de la participation citoyenne et du responsable de la Police pluricommunale.

L'une des missions essentielles du maire est d'assurer, dans sa commune, le maintien de l'ordre public, c'est à dire, d'assurer la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Dans le cadre de cette action, le rappel à l'ordre est un outil à la disposition du maire destiné à apporter une réponse rapide et souple à des faits non délictuels.

Le rappel à l'ordre est une injonction verbale adressée par le maire, dans le cadre de son pouvoir de police et de ses compétences en matière de prévention de la délinquance.

Le champ d'application du protocole exclut les faits susceptibles d'être qualifiés de crimes et de délits, les affaires faisant l'objet d'une plainte ou d'une enquête judiciaire.



AINSI, PEUVENT NOTAMMENT ÊTRE CONCERNÉS :

L'absentéisme scolaire, la présence constatée de mineurs non accompagnés dans des lieux publics à des heures tardives, les incivilités commises par des mineurs, les incidents aux abords des établissements scolaires, les conflits de voisinage, les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes, certaines atteintes légères à la propriété publique, l'abandon d'ordures, déchets, matériaux ou autres objets, la divagation d'animaux dangereux.

La signature de ce protocole a pour objectif de renforcer l'action entre le tribunal d'Annecy, les agents de la Police pluricommunale et la municipalité afin de garantir le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publics sur la commune de La Balme de Sillingy.

Cette possibilité d'intervention vient en appui d'autres actions déjà mises en place sur la commune telles que la vidéoprotection ou l'animation du réseau de participation citoyenne.



Les projets en cours

COEUR DE BALME - PHASE N° 1

-  Aménagement du centre-ville afin de créer un véritable espace de vie
-  Travaux en cours
Fin des travaux : juin 2025
-  Coût des travaux : : 2 569 222 €



CRÈCHE / FRANCE SERVICES

-  Pôle intercommunal de services à la personne, comprenant une nouvelle crèche et les bureaux France Services
-  Travaux en cours
Fin des travaux : décembre 2025
-  Coût des travaux : 4 764 325 €



DOMAINE DU TORNET - PHASE N° 2

-  Aménagement du domaine afin de recréer des espaces d'échanges, de rencontre et de loisirs
-  Travaux en cours
Fin des travaux : décembre 2025
-  Coût des travaux : 3 289 577 €



ROUTE

-  Travaux de réfection des carrefours
-  Travaux en cours
Fin des travaux : décembre 2025
-  Coût des travaux : 1 200 000 €



À NOTER

Les dates du projet sont données à titre informatif et susceptibles d'évoluer selon l'avancée des travaux, ainsi que selon les conditions météorologiques.

Pour toute information, les services de la mairie se tiennent à votre disposition :

- 04 50 68 89 02
- mairie@labalmedesillingy.fr
- directement sur place aux horaires d'ouverture de la mairie

ROUTE DE LA BONASSE

- 
- I** Travaux de sécurisation sur la route de la Bonasse (tronçon route des Devins - route des Morzies)
 - 🕒** Travaux prévus de début septembre à fin octobre 2024
 - €** Coût des travaux : 511 000 €

- 
- I** Agrandissement du restaurant scolaire d'Avully
 - 🕒** Travaux prévus de début mai à fin août 2025
 - €** Coût des travaux : 400 000 €

CANTINE D'AVULLY

DE DALMAZ

Travaux de sécurisation du RD 3 - route de Dalmaz

Travaux en cours
Fin des travaux : fin juillet 2024

Coût des travaux : 305 000 €



VESTIAIRES DE FOOT

- 
- I** Création de vestiaires de foot, d'une salle communale et d'un espace de bureau
 - 🕒** Travaux en cours
Fin des travaux : septembre 2025
 - €** Coût des travaux : 1 900 000 €



DÉCHETTERIE

- I** Création de la future déchetterie intercommunale
- 🕒** Travaux en cours
Fin des travaux : décembre 2025
- €** Coût des travaux : 3 180 211 €

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX



LA SALLE GEORGES DAVIET

Après avoir fait installer des luminaires LED à la salle Georges DAVIET pour remplacer les anciens et offrir ainsi un meilleur confort visuel ainsi que de meilleures performances énergétiques, la commune a identifié le besoin de remplacer le parquet pour améliorer les conditions de pratique pour les usagers.

Le sol actuel qui s'effrite et présente de nombreuses échardes, nécessite également des tracés conformes aux normes pour une utilisation optimale des pratiques sportives.

Le nouveau parquet en hêtre sera ainsi installé en août afin d'être opérationnel dès la rentrée scolaire et la saison sportive 2024-2025. La salle pourra ainsi de nouveau être le théâtre de compétitions enjouées lors de rencontres officielles.



PAROLE DE LA MUNICIPALITÉ

Le quotidien du service Technique ces derniers temps se résume à la gestion de l'imprévu. L'imprévu d'un collègue malade qu'il faut remplacer, l'imprévu d'une route qui s'effondre suite aux intempéries, qu'il faut fermer en urgence ou encore l'intervention immédiate pour sécuriser une voie communale par l'abattage d'un arbre qui menace de tomber sur des usagers. Je tiens le plus humblement à remercier nos services pour cette gestion de l'urgence, remercier ces hommes de l'ombre que vous pouvez croiser sur la commune, qui embellissent nos espaces verts et nettoient nos voiries. Alors n'hésitez pas, un bonjour, un merci, fait toujours plaisir.

Jean-Claude PEPIN, Maire-Adjoint aux Travaux, aux Espaces verts et aux Bâtiments

LA BIBLIOTHÈQUE D'AVULLY



Le sol de la bibliothèque de l'école d'Avully a fait peau neuve ! Grâce à un nouveau revêtement, l'espace est désormais plus confortable et mieux isolé pour les enfants, transformant la bibliothèque en un lieu accueillant et propice à la lecture et à l'apprentissage.

LA COMMUNE INNOVE POUR UNE GESTION DURABLE DE L'EAU

CUVE DE RÉTENTION D'EAU

Les services Techniques de la commune ont récemment mis en place une cuve de rétention d'eau d'une capacité de 275 m³, marquant ainsi un progrès significatif dans la gestion de l'eau.

Située près du bâtiment du Bois Joli, cette cuve recueille les eaux de pluie, pour répondre de manière durable et écologique aux besoins en eau de la commune, tels que l'arrosage des plantes et le nettoyage des véhicules communaux.

Auparavant, l'approvisionnement en eau était principalement assuré par le lac du domaine du Tornet. Cependant, les restrictions estivales rendaient cette source inutilisable.

Face à cette contrainte et à l'enjeu écologique, les services Techniques ont donc cherché des alternatives viables et durables pour satisfaire les besoins en eau de la commune.



SYSTÈME D'IRRIGATION OYA

De plus, toutes les jardinières de la commune seront prochainement équipées de dispositifs OYA.

Ce système d'arrosage autonome, datant de plus de 4 000 ans, permet de réaliser des économies d'eau significatives, de 50 à 70 % par rapport à un arrosage traditionnel.

Le principe repose sur l'utilisation de pots en terre cuite pour un arrosage progressif et efficace des plantes. Grâce à la porosité de ce contenant fait d'argile, l'humidité se répand dans le sol au gré du besoin des plantes.

En diffusant lentement l'eau directement aux racines des plantes, les pots OYA réduisent drastiquement la fréquence d'arrosage nécessaire, tout en évitant le gaspillage d'eau souvent associé aux systèmes d'arrosage automatiques.



Budget de la commune

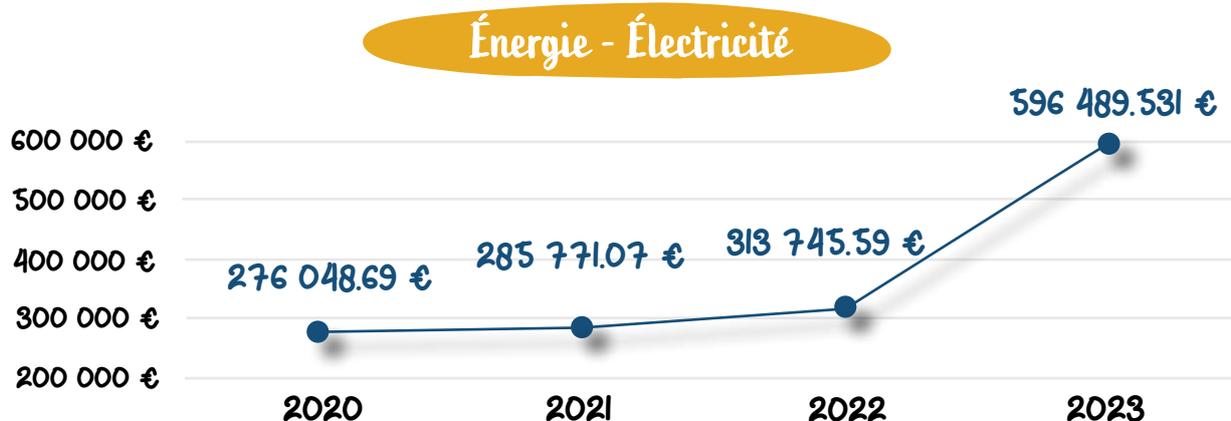
UN FINANCEMENT RÉALISTE DES PROJETS

Les finances de La Balme de Sillingy ancrent une gestion rigoureuse des deniers publics dans la continuité des années précédentes, malgré une situation économique difficile au niveau national impactant les collectivités avec un double effet : une forte inflation sur les dépenses et des recettes plus contraintes, conduisant à une marge réduite pour financer les projets sans recourir à l'emprunt.

FOCUS : LE COÛT DES ÉNERGIES ←

Ces dernières années, la crise de l'énergie a directement impacté le résultat net de la commune. Cet effet négatif avait pourtant été anticipé par de nombreuses mesures : changement des habitudes de chauffages, extinction des éclairages publics nocturnes au niveau local, s'ajoutant à quelques mesures nationales.

En quatre années, ce poste de dépenses a fait plus que doubler alors même que la consommation électrique a elle diminué :



Aussi, les mesures prises dès 2022 ont permis de limiter les surcoûts constatés. Cette hausse est néanmoins une de nos principales préoccupations et la commune, en lien avec une démarche de transition écologique, a prévu divers aménagements dans ce sens dès 2024. En effet, la réfection de nombreux systèmes de chaufferies et bâtiments énergivores doit permettre, à terme, une meilleure performance énergétique et une économie d'échelle.

LA BALME DE SILLINGY AMBITIONNE DE NOMBREUX PROJETS EN OPTIMISANT SES FINANCEMENTS

La maîtrise des dépenses prônée, notamment les précédentes années, n'est pas le seul axe suivi pour le financement des projets.

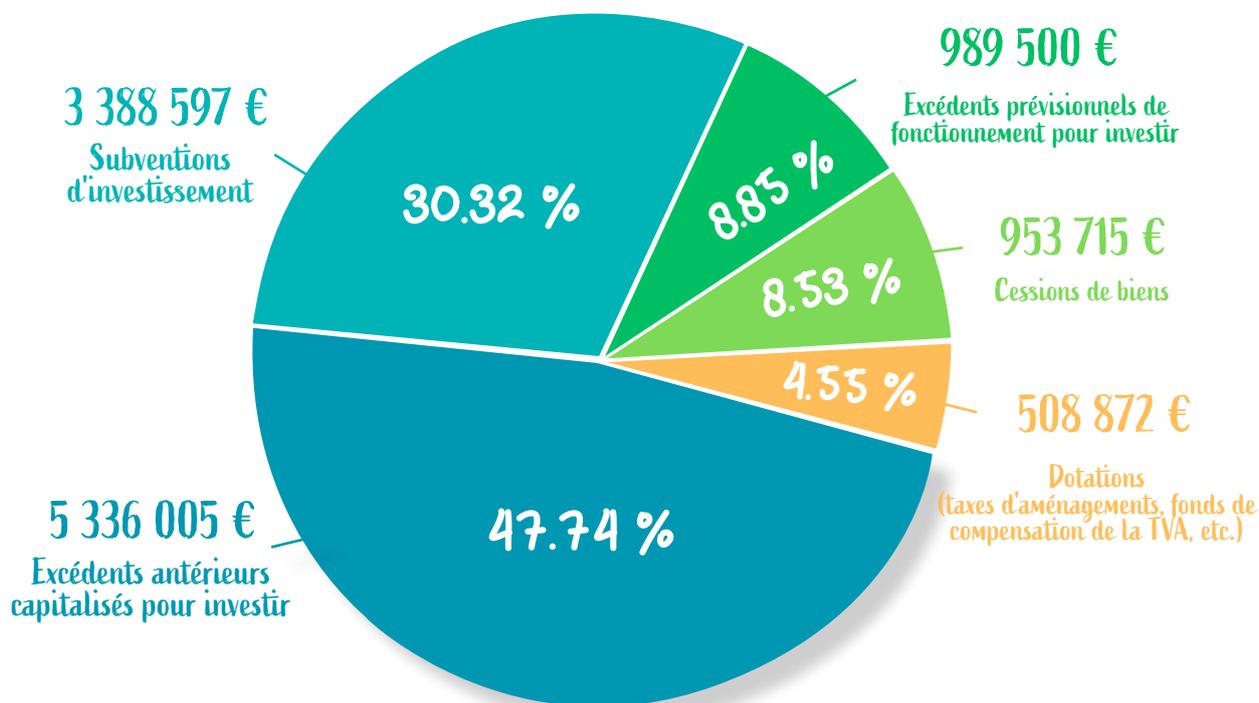
La commune a optimisé toutes ses possibilités de recettes sans impact direct sur les habitants, travaillé à l'augmentation des partenariats et soutiens financiers extérieurs, ou encore innové en réalisant des placements financiers sans risque en coopération avec les Finances Publiques.

Les élus ont monté un budget des plus ambitieux en investissement représentant plus de 11 millions d'euros de dépenses pour la réalisation d'équipements et de multiples travaux.

Les efforts effectués ont permis de dégager un autofinancement représentant plus de la moitié des recettes mobilisées, malgré les contraintes évoquées ci-avant.

Les subventions pour lesquelles la commune se montre également très active, représentent un niveau significatif, soit un tiers des recettes totales d'investissement.

Recettes d'investissement budget primitif 2024



C'est la traduction d'une gestion optimisée et prudente qui va permettre à ce jour la réalisation de tous les projets sans mobiliser davantage les administrés ou le recours à l'endettement de la commune.

La dette communale était d'environ 6 millions d'euros en 2020 contre 4 millions aujourd'hui, soit près d'un tiers de la dette remboursée en une moitié de mandat alors que de nombreux projets municipaux sont réalisés ou en phase de l'être.

BUDGET 2024

PAS DE HAUSSE DES IMPÔTS, PAS DE NOUVEL EMPRUNT MAIS LE MAINTIEN DES INVESTISSEMENTS ET DU REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Alors que l'État se désengage et que l'inflation pèse sur les collectivités locales, l'enjeu pour notre commune était de ne pas faire peser plus encore la situation économique sur les ménages, d'ores et déjà impactés de toutes parts.

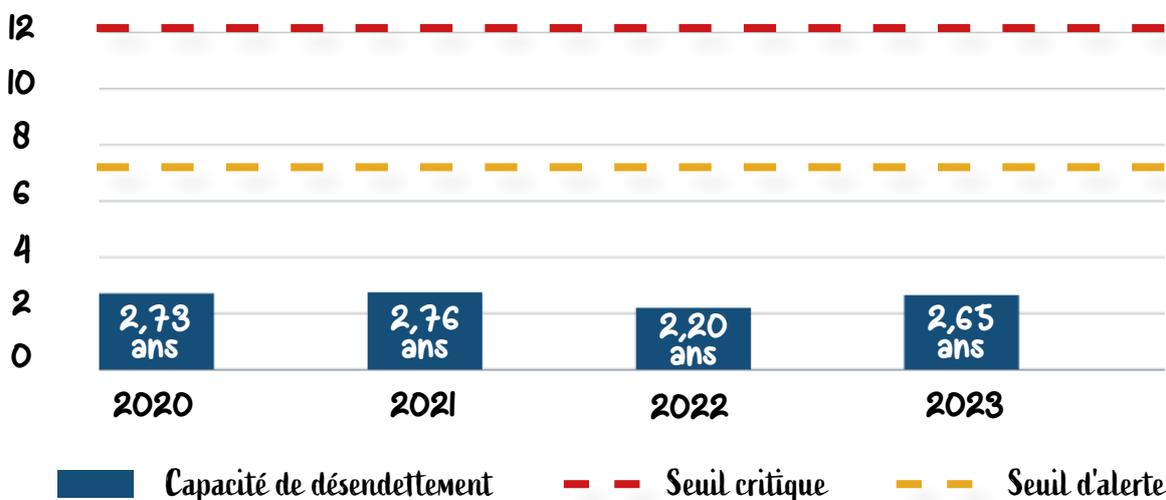
C'est pourquoi, à l'inverse d'autres communes ou intercommunalités, les taux d'imposition sont maintenus et d'autres pistes de recettes recherchées afin de ne pas accroître la pression fiscale des Balméens.

Malgré la situation, les forts taux d'investissement en équipement sont maintenus pour la population (634 €/hab. en 2023 contre 303 €/hab. pour les communes similaires), sans recourir à l'emprunt.

Un résultat en baisse signifie très souvent une dégradation des indicateurs financiers. Une des données principales à analyser est la capacité à rembourser ses emprunts : si la commune consacrait la totalité de ses recettes courantes au remboursement des emprunts, combien d'années faudrait-il pour tout rembourser ?

Avec une marge réduite et en raison de l'héritage de prêts à taux variables contractés il y a de nombreuses années, cet indicateur n'a pas pu s'améliorer. Malgré tout, la santé financière de la commune reste très saine, en comparaison avec des communes semblables.

Capacité de désendettement - La Balme de Sillingy



À noter : le seuil d'alerte est de 7 ans, le seuil critique est de 12 ans



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les impôts et taxes des contribuables, souvent perçus comme la perfusion des collectivités s'élèvent seulement à 30 % des recettes totales à La Balme de Sillingy.

Cela reflète le besoin de diversification des recettes mais montre également la difficulté que représente le travail d'optimisation mené afin de maintenir une politique ambitieuse pour la commune et offrir des équipements structurants à la population sans augmenter les taux d'imposition locaux.

RECENSEMENT DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Depuis 1973, le canton de Genève reverse une partie de l'impôt à la source payé par les travailleurs frontaliers à leurs communes, intercommunalités et départements de résidence : ce sont les fonds frontaliers. Ces fonds sont versés annuellement. Le montant est proportionnel au nombre de frontaliers installés dans chaque commune. Cette rétrocession a pour but de compenser le manque à gagner des communes françaises qui supportent les charges de résidence (scolarité, santé, culture...) des frontaliers sans rien toucher en retour.

Les communes réinvestissent cette somme dans les équipements publics, tels que les écoles, les gymnases et stades ou les services municipaux. Il est donc important pour elles de connaître le nombre de travailleurs frontaliers et de résidents suisses et doubles nationaux qui habitent sur leur territoire : cela contribue à offrir une grande qualité de service dans les équipements pour tous les habitants.

Afin que la commune puisse percevoir la Compensation Financière Genevoise, les personnes de nationalité suisse ou franco-suisse domiciliées à La Balme de Sillingy et travaillant dans le canton de Genève sont invitées à se présenter en mairie avec une pièce d'identité et leur carte de travail.

Si vous êtes Français et muni d'un permis G, il est inutile de vous faire recenser. Cette déclaration n'a pas de rapport avec les déclarations fiscales.



PAROLE DE LA MUNICIPALITÉ

Notre ambition concernant le budget communal : garder l'équilibre financier et rester en veille permanente pour favoriser un développement et une répartition harmonieuse des ressources.

Nous sommes attentifs à anticiper d'une part les investissements en planifiant nos projets et en recherchant la meilleure stratégie.

Et nous cherchons d'autre part à optimiser sans cesse notre budget de fonctionnement en contrôlant nos besoins, les aléas et la rentabilité de nos placements.

**Rocco COLELLA, Maire-Adjoint aux Finances,
aux Marchés publics et à la délégation de service public**



Des commerçants actifs !

LE GAEB, DYNAMISER LA VIE LOCALE

Le Groupement des Acteurs Économiques de La Balme (GAEB) est une association dont l'objectif est de promouvoir les commerces locaux à travers des jeux et des actions de communication.

Fondée en 2008 et dirigée depuis cinq ans par Jérôme LHOMME, cette association s'efforce de dynamiser l'activité commerciale de La Balme en fédérant artisans, commerçants et professions libérales autour d'initiatives communes.

L'association regroupe actuellement 18 commerces de La Balme. Malgré des transitions difficiles au cours des deux dernières années, marquées par les travaux du centre-bourg et les conséquences de la pandémie de COVID-19, le GAEB continue de chercher des moyens de dynamiser les activités locales.

PARTENAIRE DES ÉVÉNEMENTS LOCAUX

Fort de cette cohésion, le GAEB organise diverses actions pour les Balméens et leurs voisins, en s'associant avec des événements locaux, facteurs essentiels du dynamisme de la commune.



BALROCK FESTIVAL

Le 29 juin 2024 marquait le coup d'envoi du tout premier festival de musique de La Balme. Organisé par Quentin, à la tête de la Brasserie Maelström, cet événement majeur a vu le jour grâce à une collaboration étroite avec le GAEB.

En tant que projet d'envergure, l'association a fourni le soutien financier nécessaire et une équipe solide pour aider à la réalisation de ce festival.

Lors de cet événement, les commerçants de La Balme qui le souhaitent et le pouvaient, ont été en charge de la restauration et des animations présentes durant le festival. La brasserie Maelström a pris en charge les boissons, tandis que la boucherie et la boulangerie les Co'pains fournissaient la nourriture, et les Soins d'Élodie proposait des séances de maquillage.

Lors de ce type d'événements, l'important pour les commerces est de pouvoir donner une image forte et dynamique afin d'inciter les participants à revenir.



« Les commerçants de La Balme bougent, et ils sont prêts à vous accueillir ! »

JÉRÔME LHOMME
PRÉSIDENT DU GAEB



TRAIL DE LA MANDALLAZ

Le GAEB est également un partenaire clé du Trail de la Mandallaz, un événement qui attire de nombreux sportifs de la région.

En tant que partenaire, l'association apporte un soutien logistique aux organisateurs, fournit des lots pour les vainqueurs et aide à organiser les ravitaillements nécessaires pour la course.

Le jour de l'événement, l'association organise un village commerçant au départ de la course, et met à disposition un parking privativé pour l'occasion.

Bien que tous les commerçants ne puissent être physiquement présents, l'objectif du GAEB est de montrer la diversité et la vitalité des commerces locaux, en assurant une visibilité sur les stands du village.

Ce partenariat vise à démontrer qu'au-delà de la compétition sportive, La Balme possède un tissu commercial dynamique et diversifié.

« On essaie de faire venir tous les commerçants qui auraient un intérêt à être présents. Pour ceux qui ne peuvent pas, on leur assure une visibilité sur nos stands afin que chacun soit représenté. »

JÉRÔME LHOMME
PRÉSIDENT DU GAEB

UNE STRATÉGIE DE DYNAMISATION

Pour contribuer à la dynamisation des commerces et de la vie locale, le GAEB organise plusieurs jeux et actions commerciales dans l'année. Les commerçants adhérents fournissent les lots ou participent à leur achat si le lot est conséquent.

Ces jeux sont toujours très appréciés par la clientèle, avec environ 700 tickets remplis lors du précédent jeu.



DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES

Avec l'organisation du BalRock Festival, qui a nécessité beaucoup de temps et d'énergie, l'association avait mis en pause certaines de ses activités. Cependant, maintenant que l'événement est passé, le GAEB peut à nouveau se consacrer pleinement à ses missions. L'arrivée de nouveaux commerçants après la fin des travaux et la valorisation de l'attractivité du centre-bourg marqueront le début d'un renouveau pour le GAEB.

L'association prévoit d'accentuer les jeux saisonniers, idéalement à raison de deux à trois par an, et d'engager davantage les commerçants de La Balme dans diverses actions et événements partenaires. Cela contribuera à faire de La Balme une ville animée et dynamique, portée par ses commerçants.



OUVERTURE DU NETTO

Mardi 25 juin, le nouveau supermarché Netto du groupe Les Mousquetaires a ouvert ses portes au 3 route d'Avully à La Balme de Sillingy, à l'emplacement de l'ancien Casino. Les gérants, M. PINCHARD et Mme BOUTET, sont ravis de vous accueillir du lundi au samedi de 8h30 à 19h30, et le dimanche matin de 9h à 12h30.





De l'animation près de chez vous

LA MÉDIATHÈQUE ET LA MICRO-FOLIE EN CHIFFRES

LA MÉDIATHÈQUE



304 adhérents
actifs à La Balme



27 940 prêts
(de septembre 2023 à juin 2024)



Les fonds de la
Médiathèque

10 886 livres

30 magazines
périodiques

176 livres audio

391 jeux de société

LA MICRO-FOLIE

Depuis l'ouverture en 2023



3 192 visiteurs
(écoles et centre de loisirs inclus)



22 animations
avec 1 590 participants



54 interventions
dans les écoles de la commune



LE MOIS DU CINÉMA

Le mois de mai a été marqué par une dynamique cinématographique à La Balme de Sillingy, grâce aux initiatives de la Médiathèque et de la Micro-Folie.

Une série d'animations et d'ateliers passionnants autour du thème du cinéma ont été mis en place à destination des habitants et des écoliers de la commune.

Certaines classes de La Balme de Sillingy ont eu l'opportunité de plonger dans l'univers du cinéma grâce à un parcours éducatif spécialement conçu pour eux. Ce parcours s'est articulé autour de trois séances distinctes :

- **Découverte** : les enfants ont exploré les objets précurseurs du cinéma, découvrant les fascinantes inventions qui ont conduit à la création des films
- **Création de films** : les élèves se sont transformés en réalisateurs en herbe, apprenant les bases de la création cinématographique et du montage
- **Création de personnages animés** : armés de tablettes, les enfants ont créé leurs propres personnages animés en apprenant les bases du codage

Pour les habitants de La Balme de Sillingy, trois ateliers ont été organisés en collaboration avec le Cinébus :

- **Atelier Stop Motion** : les plus jeunes ont découvert l'art du stop motion, en créant des dessins animés en pâte à modeler
- **Atelier Bruitage de Films** : les enfants ont appris les secrets des bruitages cinématographiques, s'amusant à recréer les sons des films
- **Atelier Doublage de Films** : les adolescents et les adultes ont pu s'essayer au doublage de films, prêtant leur voix à leurs personnages préférés

Les Balméens ont également pu découvrir l'exposition « musique et cinéma », proposée à la médiathèque et tester leurs connaissances en participant au Blind test sur le cinéma.



DANSE TWIRL ACADEMIA 74 : L'ART DU TWIRLING BÂTON



Danse Twirl Academia 74 (DTA 74) est une association dynamique dédiée à la pratique du twirling bâton, un sport mixte qui allie gymnastique, danse et maniement du bâton. Ouverte à tous, elle propose des activités adaptées aussi bien au loisir qu'à la compétition.

Fondée en 2001 par Luisa FONTANEL BARBIER, présidente, et Méлина DONZEL, actuelle secrétaire, l'association compte aujourd'hui 144 membres répartis en trois sections, permettant de répondre aux besoins de chaque groupe d'âges et niveau de compétences.

SECTION MINI TWIRL

Destinée aux plus jeunes, la section Mini Twirl accueille les enfants de 3 à 5 ans. Les séances, qui se déroulent à la salle G. DAVIET tous les jeudis, offrent aux tout-petits une introduction ludique et pédagogique au twirling bâton.

SECTION ÉCOLE DE TWIRLING

L'école de twirling est ouverte aux enfants à partir de 6 ans. Les cours ont lieu à la salle G. DAVIET tous les mercredis pendant 1h30.

Des options supplémentaires sont proposées, telles que des cours de gymnastique le samedi matin et des cours de danse moderne le mercredi après-midi, au complexe sportif Mermoz à Annecy.

SECTION COMPÉTITION

Pour les jeunes athlètes de 6 ans et plus, la section compétition offre une formation intensive en twirling bâton, adaptée à tous les niveaux.

Les entraînements dédiés à la pratique du bâton (1h30-2h) se déroulent au gymnase du collège de Sillingy.

En complément, des cours de gymnastique sont organisés à la salle G. DAVIET le jeudi et à Annecy le samedi matin. Des cours de danse ont également lieu à Annecy le mercredi après-midi.

Les créneaux horaires sont adaptés en fonction de l'âge des participants.

VERS L'EXCELLENCE INTERNATIONALE

L'association est très active toute l'année, participant à de nombreuses compétitions régionales, nationales et internationales.

Récemment, elle a brillé lors des championnats de France 2024, où plusieurs de ses athlètes ont excellé dans différentes catégories telles que la N3 (pour les débutants), la N1 Elite et la NBTA (centrée sur la pratique plus technique du bâton).

Maintenant, les regards sont tournés vers la prochaine grande échéance : la Coupe d'Europe, qui se déroulera du 8 au 14 juillet 2024 à Porec, en Croatie. Les athlètes sélectionnés pour représenter l'association sont :

- CHIOCCHIO Eline : en solo freestyle Elite, en duo junior et en 2 bâtons junior
- BAGHLOUL Alyssa : en duo junior et en solo 1 bâton Elite
- VOUGNON Justine : en 2 bâtons adulte

Nous leur adressons tous nos vœux de réussite, afin qu'elles puissent arborer fièrement les couleurs de l'association et briller sur la scène européenne.



LUISA FONTANEL BARBIER

PRÉSIDENTE DE DTA 74

RÉPOND À NOS QUESTIONS

Quels sont les objectifs/projets de l'association ?

« Les objectifs sont de maintenir chacune des sections et de former des cadres enseignants et juges. Nous souhaitons poursuivre notre développement dans tous les domaines : mini twirl, école de twirling, compétition et encadrement. »

Comment voyez-vous l'évolution de l'association ?

« Danse Twirl Academia 74 est le meilleur club départemental et l'un des meilleurs régionaux et nationaux. Nous souhaitons asseoir notre position. »

Pouvez-vous partager un souvenir marquant de l'histoire de l'association ?

« Nous avons à notre actif de nombreux titres de champion de France, notamment en 2023 en équipe junior, et avons obtenu notre 1^{ère} médaille mondiale lors de la coupe du monde de Liverpool en août 2024, avec la 3^e place de notre duo junior. »

Pouvez-vous décrire le twirling en trois mots ?

SPORT – SPECTACLE – ÉMOTION

Quelles qualités/compétences sont nécessaires pour pratiquer ce sport ?

« Le twirling bâton demande une grande coordination et des qualités physiques de souplesse mais aussi de tonicité, mais tout s'apprend !

Le travail en équipe est indispensable à l'apprentissage de la vie sportive collective (partage, solidarité, respect, mise en œuvre collective pour atteindre un objectif...). »

VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE LE CLUB ?

Profitez de deux séances d'essai gratuites pour découvrir le club et le sport.
Pour plus d'informations sur les séances d'essai et les inscriptions, consultez le site Internet.
Les inscriptions sont possibles jusqu'en octobre 2024.



Président : Luisa FONTANEL BARBIER



www.dta74.com



president@dta74.com



Danse Twirl Academia 74

ROMANO VOLPATO : CITOYEN D'HONNEUR À L'ORIGINE DU JUMELAGE ENTRE LA BALME DE SILLINGY ET COLLE UMBERTO !

La commune fête cette année ses 40 ans de jumelage avec la ville italienne de Colle Umberto.

À cette occasion, la municipalité a souhaité remercier le maire italien à l'origine de ce jumelage, Romano VOLPATO, en le nommant citoyen d'honneur de La Balme de Sillingy.

Cette distinction peut être proposée pour un hôte de marque que la commune s'honore de recevoir ou pour une personne balméenne ou extérieure, qui par son action, son implication dans la vie de la ville ou son dévouement mérite d'être donnée en exemple.

Durant ces 40 dernières années, Romano VOLPATO a largement contribué à développer les actions entre les deux communes, en sa qualité de maire, puis de président du comité de jumelage. Il a participé à de nombreux échanges, soutenu les interactions entre les associations, les écoles et a assuré le lien entre la commune de Colle Umberto et les municipalités successives.

UN PEU D'HISTOIRE...

L'idée du jumelage est née grâce à la volonté politique de Romano VOLPATO qui l'avait inscrit dans les objectifs de son mandat 1980/1985.

Le choix de la commune de La Balme comme partenaire idéale pour un éventuel jumelage s'est naturellement imposé suite à une série d'échanges entre l'Institut professionnel d'État d'Agriculture de Colle Umberto et la Maison Familiale Rurale de La Catie.

Après quelques visites réciproques et échanges d'étudiants au début des années 1980, les premiers contacts entre les deux communes et donc Georges DAVIET, Maire de La Balme et Romano VOLPATO ont lieu en 1982.

Des échanges avec l'équipe de football se déroulent lors de l'été 1983. Cette même année, La Balme accueillait dans les familles 22 enfants de Colle Umberto. Il est alors envisagé de concrétiser ce nouveau lien existant par des cérémonies officielles. En 1984, les deux maires signent le pacte liant les deux communes : le jumelage est né !

Au fil des années, les échanges entre les clubs sportifs, les enfants des écoles et du conseil municipal jeunes et les Balméens ont été nombreux. Des voyages sont régulièrement organisés et des moments festifs partagés, comme celui que nous nous apprêtons à partager lors du week-end de la fête du lac.

**POUR
ROMANO VOLPATO
ET
GEORGES DAVIET**

« le jumelage ne doit pas être un acte de signature entre les deux communes, mais la constitution d'un réseau bien vivant de relations au niveau culturel, professionnel, sportif et touristique. »



Angelo ALTOE et Romano VOLPATO



LA FÊTE DES FAMILLES 2024
en images



Tour d'horizon du pôle Enfance, Jeunesse et Éducation

LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DU SERVICE

LES GRANDES SECTIONS ET LES CM2 BIEN ÉQUIPÉS POUR LA RENTRÉE

Qui dit grandes vacances, dit fin de l'école pour les élèves des trois groupes scolaires de la commune ! Pour les grandes sections de maternelle et les CM2, c'est un grand saut vers le niveau supérieur.

Les élèves de maternelle vont rejoindre le banc des grands et passer au CP. Les CM2, eux, vont quitter définitivement l'école primaire pour rejoindre leur collège de secteur et débiter une nouvelle étape dans leur scolarité.

Cette année, la municipalité a offert à l'ensemble des CM2 une clé USB aux couleurs de la commune. Armés pour le collège, cet outil numérique permettra à ces futurs collégiens d'enregistrer leurs devoirs de classe de 6^e.

Les grandes sections ont quant à eux reçu pour leur passage au CP un livre de lecture « Youpi, je sais lire ! », pour les accompagner dans leurs premières lectures.



PAROLE DE LA MUNICIPALITÉ

Une commune n'est vivante que si elle donne la priorité à sa jeunesse. Donnons les moyens à nos écoliers de réussir en étant au plus près de leurs besoins, en formant et en accompagnant nos personnels. Donnons envie aux jeunes de s'investir dans la vie de leur commune. Le conseil municipal jeune et les chantiers éducatifs en sont les parfaits exemples.

**Floriane ESCOLANO,
Maire-Adjointe à la Vie
scolaire et à la Jeunesse**

LES AGENTS FORMÉS AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS



La sécurité des enfants est une priorité absolue pour la municipalité, et c'est dans cette optique que la formation aux gestes de premiers secours (PSC1) a été proposée à l'ensemble des agents du service Enfance, Jeunesse et Éducation, ainsi qu'aux agents des autres services de la mairie en contact avec la population.

Cette initiative a permis de familiariser les agents avec les bons réflexes à adopter en cas d'urgence, tout en leur offrant l'opportunité d'acquérir les compétences indispensables pour apporter un secours efficace.



En leur fournissant ces savoir-faire vitaux, la collectivité s'assure qu'ils sont désormais capables de réagir rapidement et efficacement face à toute situation critique, contribuant ainsi à la sécurité et au bien-être au sein de nos établissements.

Quatre sessions de formation ont été réalisées durant le mois de juin pour couvrir l'ensemble du personnel concerné.

Chaque session, d'une durée totale de 7 heures, a été dispensée par les pompiers du SDIS d'Épagny, alliant théorie et pratique pour une formation complète.

Les sujets abordés lors de la formation ont couvert un large éventail de scénarios d'urgence, notamment :

- La protection et la sécurisation de la victime
- L'alerte des secours
- La réanimation cardio-pulmonaire et l'utilisation d'un défibrillateur
- La prise en charge de saignements abondants, d'une victime qui s'étouffe ou inconsciente

En plus de renforcer la sécurité des enfants, cette formation permet également aux agents de mieux comprendre les risques et les dangers auxquels ils pourraient être confrontés dans l'exercice de leurs fonctions.

À l'issue de cette journée, chaque participant a reçu un diplôme de validation du PSC1, attestant de ses nouvelles compétences en matière de premiers secours.



DES JEUNES CONSEILLERS MUNICIPAUX ENGAGÉS !



Durant cette année de mandat, nos jeunes élus n'ont pas chômé. Ils ont assisté aux grands moments de la vie locale, se sont informés sur La Balme et ont travaillé sur divers projets enrichissants. Voici un aperçu des initiatives phares qu'ils ont menées :

- **Les boîtes de Noël solidaires** : Dans un esprit de partage et de solidarité, le CMJ a organisé en décembre 2023 une collecte de boîtes de Noël solidaires. Les Balméens ont pu y déposer des denrées non périssables, des vêtements chauds et d'autres articles essentiels. Les dons ont ensuite été distribués par les enfants aux personnes dans le besoin.
- **La correspondance avec les élèves de Colle Umberto** : En février 2024, les membres du CMJ ont établi une correspondance avec les élèves de l'école de Colle Umberto (Italie). Un bel échange interculturel !
- **La visite de la caserne des pompiers** : En avril 2024, les jeunes élus ont visité la caserne des Sapeurs-Pompiers d'Épagny, découvrant ainsi le quotidien de ces héros locaux.
- **Des temps de partage avec les résidents des Roseaux** : Les membres du CMJ ont ainsi pu leur apporter un peu de compagnie à travers des échanges, des jeux de société et un goûter partagé.
- **La fête des familles** : Lors de la fête des Familles du 25 mai dernier, plusieurs projets ont été réalisés. Une journée à Balme Plage avec des activités Ludimouv et Fort-Boyard, ainsi qu'une olympiade dans le parcours de la course color.
- **L'organisation d'une boom aux couleurs de l'Italie** : À l'occasion de la fête du lac, une boom sera organisée sur le thème de l'Italie, en présence d'enfants du CMJ de Colle Umberto. L'occasion de découvrir la culture et les traditions de ce beau pays tout en s'amusant.
- **Une correspondance avec les enfants malades** : Pour apporter un peu de réconfort aux enfants malades, les jeunes élus ont rédigé des lettres, des cartes postales et ont créé des dessins. Cette correspondance a permis d'apporter un peu de joie et de soutien à ceux qui en ont le plus besoin.
- **La participation aux différentes cérémonies communales** : cérémonie du 11 novembre, cérémonie des vœux du maire, cérémonie du 8 mai...

Afin de clôturer l'année en beauté, les jeunes conseillers municipaux ont eu le privilège de **visiter le Sénat, à Paris**, sur invitation de Cyril PELLELAT, l'un des trois sénateurs haut-savoyards. Un moment privilégié pour les enfants qui ont découvert le fonctionnement de cette institution et ont renforcé leurs connaissances en matière de citoyenneté.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



BOÎTES DE NOËL SOLIDAIRES



VISIO-CONFÉRENCE AVEC COLLE UMBERTO



CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE



VISITE DE LA CASERNE DES POMPIERS D'ÉPAGNY



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



PARTAGE AVEC LES ROSEAUX



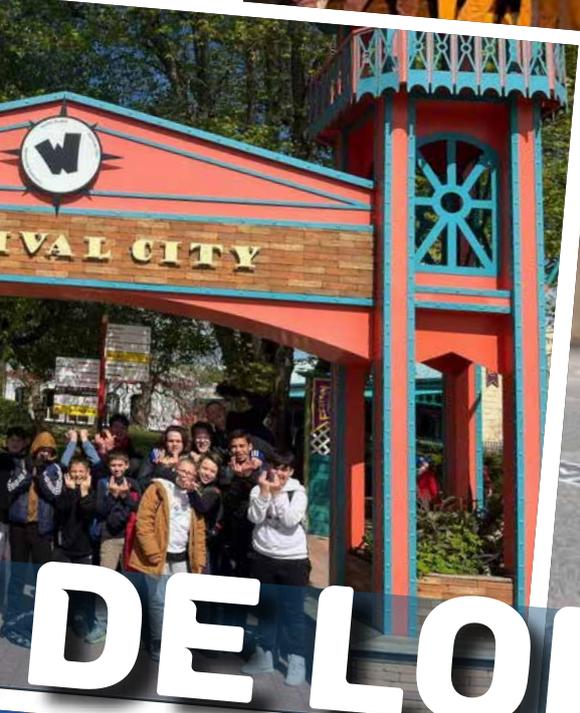
FÊTE DES FAMILLES





LE CENTRE





DE LOISIRS



DES CHANTIERS ÉDUCATIFS RÉUSSIS



Chaque année, la commune propose des chantiers éducatifs aux jeunes Balméen(ne)s âgé(e)s de 14 à 17 ans. Durant cette édition, qui s'est déroulée du 15 au 19 avril 2024, 12 jeunes de la commune ont eu la chance d'explorer le monde du travail et de contribuer à la vie communale durant une semaine.

Pour être sélectionnés, les jeunes ont été confrontés à des conditions d'embauche similaires à ceux du monde professionnel, en rédigeant une lettre de motivation et en passant un entretien. Répartis en deux groupes de 6, l'un travaillait le matin de 8h à 12h, tandis que l'autre prenait le relais l'après-midi, de 13h30 à 17h30.

UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE

En lien avec le service Enfance, Jeunesse et Éducation, l'encadrement des jeunes a été assuré par un animateur ainsi que des agents des services Techniques et des Bâtiments de la commune.

Leur mission principale a été la réfection des volets de la mairie. Les jeunes ont débuté par le nettoyage et le ponçage de l'ensemble des volets (17 par groupe), puis ont appliqué deux couches de peinture sur le bois et ont terminé par la peinture des ferrures.

Ils ont également pu travailler sur d'autres types de tâches, comme l'inventaire de la salle du Bois Joli. Ils ont aussi participé au nettoyage de la Halle des sports, notamment des gradins, de la buvette, du sol, des barrières ou encore de la salle d'escalade. De même à la salle George DAVIET, où ils ont réalisé le nettoyage des tables, des chaises, des murs et de la cuisine.

La semaine s'est clôturée par un moment convivial où les jeunes ont pu présenter leur travail à leurs parents et exprimer les bénéfices tirés de cette expérience.



TU SOUHAITES PARTICIPER AUX CHANTIERS ÉDUCATIFS D'AVRIL 2025 ?

Il faudra (en 2025) :

- Être âgé de 14 à 17 ans
- Être titulaire d'un compte bancaire à ton nom pour pouvoir être rémunéré
- Habiter à La Balme de Sillingy
- Être motivé

Plus de renseignements sur les prochains chantiers éducatifs auprès du service Jeunesse



04.50.68.07.07



service.jeunesse@labalmedesillingy.fr



DES RETOURS POSITIFS DES JEUNES

À la suite de cette semaine de chantiers éducatifs, les jeunes sont revenus sur cette première expérience professionnelle.

Qu'est ce qui t'as plu durant la semaine ?

- « La cohésion de groupe »
- « Le travail en équipe »
- « La variété des activités »
- « Peindre les volets »

Un mot qui résume ta semaine ?

- « Épuisant »
- « Entraide »
- « Intéressant »
- « Bonne humeur »
- « Enrichissant »

Qu'est ce que cette expérience t'as apportée ?

- « La valeur du travail »
- « Savoir travailler en équipe »
- « Cela m'a permis de développer certaines compétences comme le ménage et apprendre à bricoler »

Ton activité préférée ?

- « La peinture car c'était un travail précis et par deux »
- « Les inventaires car on les faisait en musique »
- « Peindre les volets car nous étions en binôme, on pouvait travailler en musique »



Solidarité



LES SENIORS À L'HONNEUR

LES ATELIERS SENIORS

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, un courrier a été envoyé en début d'année à tous les Balméens âgés de 65 à 85 ans afin de recueillir leur avis sur les thématiques à aborder dans les prochains ateliers.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a reçu de nombreux retours. Merci aux Balméens pour leur participation. Un atelier sur la prévention des cambriolages et des escroqueries a déjà eu lieu début juin.

En septembre prochain, un atelier « Cap Bien-être » sera organisé, suivi d'un atelier « Mobilité et sécurité des conducteurs seniors » fin octobre / début novembre 2024. Quant à l'atelier « La gym des neurones », la MSA proposera de nouveaux créneaux en 2025.

Ces ateliers sont gratuits et à destination de tous les seniors de plus de 60 ans.

Les Balméens intéressés qui n'auraient pas reçu le sondage, peuvent contacter le CCAS afin de s'inscrire sur la liste de diffusion et avoir les informations en avant-première sur les prochains ateliers.



CONTACT

[CCAS de La Balme de Sillingy](#)



04 80 73 00 23



ccas@labalmedesillingy.fr



• ATELIER « LA GYM DES NEURONES »

Autour d'exercices ludiques, stimulez vos fonctions cognitives : la mémoire, l'attention, la rapidité, la concentration, le raisonnement, les représentations spatiales. Apprenez des stratégies de mémorisation et repartez avec des conseils pour votre quotidien.

• ATELIER « CAP BIEN-ÊTRE »

Apprenez à mieux gérer votre stress et vos émotions pour faire face aux aléas de la vie quotidienne et mieux vivre avec les autres, grâce à des ateliers ludiques et interactifs.

• ATELIER « MOBILITÉ ET SÉCURITÉ DES CONDUCTEURS SÉNIORS »

Actualisez vos connaissances du Code de la route, revoir les règles de base et comprendre les nouvelles signalisations, comprendre et mieux gérer les situations de stress sur la route.

• ATELIER « PRÉVENTION CAMBRIOLAGES ET ESCROQUERIES »

« Comment protéger mon habitation ? » « Comment reconnaître les escrocs ? » « Comment réagir ? »... Tant de questions qui seront abordées lors de ces conférences et pour lesquelles les agents de la Police pluricommunale partageront leurs connaissances.

LE FORUM « BIEN VIEILLIR DANS SA COMMUNE »

Le Forum « Bien Vieillir dans sa commune » revient pour sa troisième édition le **SAMEDI 5 OCTOBRE 2024** à la salle G. DAVIET de La Balme de Sillingy.

Organisé conjointement par les CCAS de La Balme de Sillingy et de Sillingy, ce forum s'adresse aussi bien aux personnes retraitées qu'à celles qui ont un parent âgé et qui souhaitent se renseigner sur les dispositifs d'accompagnement existants.

L'objectif de cette journée est de réunir en un même lieu toutes les informations utiles et les services nécessaires. Succession ? Téléalarme ? Aide à domicile ? Aides financières ? Bien-être ? Sports et loisirs ? Mutuelle et prévention ? Toutes les thématiques seront abordées pour répondre aux questions que vous vous posez.

Vieillir dans sa commune, vieillir chez soi du mieux possible, c'est la volonté du plus grand nombre. Pour cela, il est important d'anticiper, de se renseigner, de s'organiser, mais également de prendre soin de sa santé physique, psychique ainsi que de sa vie sociale.

Ce forum est indispensable pour recueillir des renseignements, rencontrer les différents organismes, prendre du temps pour soi et se préparer pour l'avenir.



À VOS AGENDAS !

LE GOUTER- SPECTACLE DES AÎNÉS

Comme chaque année, le CCAS de La Balme de Sillingy organise son traditionnel goûter-spectacle à destination des aînés de la commune. Vous les avez adorés l'année dernière, ils reviennent cette année avec de tout nouveaux spectacles.



Spectacle Music-hall et Magie

**DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2024
À 15H - SALLE G. DAVIET**

Retrouvez Marjorie CADORET avec un spectacle Music-hall sur « Le temps des yéyés » et Stéphane CORREAS avec son nouveau spectacle de magie et de mentalisme.

Le spectacle est réservé aux Balméens âgés de 68 ans et plus au 31 décembre 2024.

**PLUS DE
250
BALMÉENS
PRÉSENTS
EN 2023**

LES NOUVEAUTÉS DE L'ANNÉE

LA MUTUELLE COMMUNALE



Afin d'améliorer l'accès aux soins, et dans un esprit de solidarité, la commune de La Balme de Sillingy, en lien avec son CCAS, souhaite favoriser l'accès à une couverture de santé pour tous les Balméens.

Il s'agit ainsi de permettre l'accès au soin du plus grand nombre par la mise en place d'une couverture santé sélectionnée par la commune et son CCAS à des conditions tarifaires attractives pour :

- › Toute personne domiciliée à La Balme de Sillingy
- › Toute personne contribuant aux recettes fiscales de la commune au titre de propriétaire ou profession indépendante exerçant dans la commune
- › Les agents de la commune

La commune sera partenaire via une convention, mais c'est bien l'organisme de mutuelle retenu, qui sera communiqué d'ici la rentrée, qui contractualisera directement avec les administrés de la commune. Des réunions d'information et des permanences de la mutuelle seront organisées sur le territoire.

LES TICKETS DE TRANSPORTS



Afin de développer son panel d'aides sociales tout en répondant aux besoins du territoire, le CCAS a souhaité proposer une nouvelle forme d'aide pour les personnes précaires. Dans le but de lutter contre les difficultés de mobilité que rencontrent certaines personnes, le CCAS financera des tickets de bus pour la ligne 22 et 21 de la Région qui circulent sur le territoire en direction d'Annecy.

L'objectif de cette aide est de permettre aux personnes ayant peu de moyens de pouvoir se rendre à des rendez-vous médicaux, des rendez-vous France Travail, des entretiens d'embauche...

Cette aide sera soumise à plafonds de ressources avec présentation de justificatifs (avis d'imposition et justificatif de domicile, livret de famille si nécessaire).

L'accompagnement sera effectif à partir du 10 juillet 2024.

EN SAVOIR PLUS

Vous pouvez retrouver les détails des critères d'attribution sur le site Internet de la commune : www.labalmedesillingy.fr.

Pour pouvoir en bénéficier ou avoir des informations, vous pouvez contacter le CCAS au 04 80 73 00 23.

LA BALME DE SILLINGY DEVIENT VILLE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES !

La municipalité a décidé de faire de La Balme de Sillingy une ville ambassadrice du don d'organes suite à une sollicitation du collectif Greffes+. Ce projet est soutenu par l'Association des Maires de France, le ministère de la Santé via son Agence de la biomédecine et la Fondation de l'académie de médecine.



Le don d'organes et de tissus est un magnifique geste de fraternité, c'est pourquoi la loi française prévoit que nous soyons tous donneurs, sauf si nous avons exprimé un refus de notre vivant.

Cependant, malgré l'engagement sans faille des professionnels de santé, des associations de patients, et de l'Agence de la biomédecine, le nombre de greffes réalisées chaque année reste insuffisant. Chaque jour, 2 à 3 personnes décèdent en France faute d'organes.

C'est pourquoi il est important de donner une visibilité maximum à cet enjeu prioritaire de santé publique, afin que chaque Français fasse part à ses proches de son choix concernant le don de ses organes après sa mort.

En effet, la loi prévoit que les proches soient systématiquement interrogés sur la volonté du défunt lorsqu'un prélèvement d'organes est possible. Or, bien que plus de 80 % des Français soient favorables, moins d'un sur deux en a parlé, si bien que leur volonté ne peut être respectée. Dans 1/3 des cas, les proches, dans le doute, préfèrent apporter une opposition, et le prélèvement ne peut avoir lieu.

En renforçant la visibilité nationale du ruban vert, symbole du don d'organes, la commune contribue à amener le sujet au sein de tous les foyers : c'est le moyen la plus efficace pour que tous les donneurs qui le souhaitent soient prélevés.

Ainsi, la municipalité a fait le choix d'implanter un premier panneau en entrée de ville, ainsi qu'un cerisier, offert par l'association Nature et Terroirs, qui s'associe à cette action, en hommage aux donneurs d'organes et à leurs proches, qui sera un symbole pour la commune.

Une large campagne de communication a également été menée le 22 juin dernier, à l'occasion de la journée nationale du don d'organes et sera reconduite chaque année.

Par cette action symbolique, les élus souhaitent rappeler l'importance du don d'organes et inciter les administrés, et les visiteurs qui traverseront la ville, à se poser la question sur leur positionnement en tant que donneur.



Ensemble soyons le maillon de cette chaîne de vie !



PLUS D'INFORMATIONS : WWW.GREFFESPLUS.FR



Toutes les infos pratiques pour l'été !

VIVRE ENSEMBLE : MOINS DE DÉCIBELS POUR UN RESPECT MUTUEL



Afin de préserver la tranquillité du voisinage, les nuisances sonores excessives sont sanctionnées de jour comme de nuit. Cette règle s'applique à tout type de bruit, dès lors qu'il est répétitif, intense, ou prolongé dans le temps. Ces bruits peuvent provenir aussi bien d'animaux que de dispositifs électroniques ou encore d'activités de bricolage, qu'ils surviennent dans un espace public ou privé.

BRUITS DE VOISINAGE

La loi distingue trois types de bruits pouvant créer des nuisances sonores domestiques, provoqués par :

- Les individus (cris, chants, déplacements, comportements désinvoltes, éclats de rire, jeux d'enfants bruyants, etc.)
- Les objets (outils de bricolage, travaux de jardinage, instrument de musique, pompe à chaleur, etc.)
- Les animaux voisins dont le maître est responsable

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, particulièrement de chien, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

TAPAGE NOCTURNE

Lorsque ces bruits excessifs sont émis la nuit, on parle de tapage nocturne

L'infraction pour tapage nocturne est présumée même si le bruit n'est pas répétitif, intense ou durable. Tout bruit peut donc être à l'origine d'un tapage nocturne.



À SAVOIR

Les nuisances olfactives (barbecue, ordures, fumier...) ou visuelles (par exemple : gêne occasionnée par une installation) peuvent aussi constituer un trouble anormal de voisinage.

TRAVAUX BRUYANTS

L'été est de retour et beaucoup d'entre vous profitent du beau temps pour entretenir leur extérieur. Attention, il existe une réglementation, qui varie d'une commune à l'autre, pour effectuer vos travaux bruyants.

Pour le bien-être de tous, des horaires précis sont à respecter sur la commune de La Balme de Sillingy pour ne pas nuire à ses voisins.

POUR LES PARTICULIERS

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que des tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc., **sont autorisés**, conformément à l'arrêté municipal, **uniquement** :

LES JOURS OUVRABLES
de 8h à 20h



LES SAMEDIS
de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Ces travaux bruyants sont interdits le dimanche et les jours fériés.



POUR LES PROFESSIONNELS

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur bruit et leur intensité sonore doit interrompre ses activités **de 20h à 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés**, sauf en cas d'intervention urgente.

À SAVOIR

Vous pouvez consulter l'arrêté municipal ST N° 2010.38 qui règlemente les nuisances sonores sur le site Internet de la commune.



QUE FAIRE EN CAS DE NUISANCES SONORES ?

Si vous estimez subir de la part de votre voisinage, un bruit gênant par sa durée, son intensité ou sa répétitivité, vous devez avant tout identifier la source sonore (nature, localisation, heures).

Dans un premier temps, essayez de résoudre le problème à l'amiable, en tentant une démarche auprès du responsable de la nuisance.

VOTRE DÉMARCHE AMIABLE NE SUFFIT PAS ?

Plusieurs recours sont possibles :

- › Contacter la Police ou la Gendarmerie afin de constater les nuisances sonores subies
- › Contacter le Syndic de copropriété pour qu'il fasse respecter le règlement
- › Faire appel à un conciliateur de justice
- › En dernier recours, saisir la justice pour mener l'affaire au tribunal

Les nouveautés de la CCFU



LES AIDES À L'ACHAT D'UN VÉLO

La CCFU vous accompagne dans la mobilité douce !



Dans le cadre de son plan mobilité simplifié, la communauté de communes Fier et Usse (CCFU) a inscrit plusieurs actions en faveur des mobilités douces et notamment du vélo.

Aussi, en parallèle du déploiement des pistes cyclables et voies vertes sur son territoire, elle met en place plusieurs services vélo dont une aide à l'achat.

? QUI PEUT DEMANDER L'AIDE ?

- › Il faut être résident du territoire de la communauté de communes Fier et Usse
- › Être âgé d'au moins 18 ans
- › Avoir un revenu fiscal de référence par part, inférieur à 30 000 euros
- › Les personnes morales sont exclues du dispositif d'aide à l'achat
- › La subvention est limitée à l'achat d'un équipement cyclable par personne et par foyer fiscal, par période de trois ans

🚲 POUR QUEL ÉQUIPEMENT CYCLABLE ?

- › Modèle de type « urbains » : VAE, vélo musculaire, vélo cargo, système d'électrification
- › Les VAE et vélos doivent être équipés de garde-boue, béquille, éclairage avant et arrière pour cibler les déplacements utilitaires
- › Les vélos de loisirs (VTT, vélo de route...) sont exclus du dispositif
- › Il peut s'agir d'équipements achetés neufs ou d'occasion (hors vente entre particuliers)
- › Le bénéficiaire de l'équipement cyclable doit être âgé d'au moins 12 ans



QUAND DEMANDER L'AIDE ?

- › Le vélo doit être acheté après le 10 avril 2024
- › Le dossier de demande de subvention est à déposer en ligne sur le site Internet de la CCFU (Onglet Aménagement du territoire > Mobilité > Aide à l'achat d'un équipement cyclable) ou à l'accueil de la CCFU
- › La demande de subvention doit être déposée dans les 6 mois après l'achat



QUEL MONTANT D'AIDE ?

REVENU FISCAL / PART Neuf ou Occasion

< 14 089 €
(ÉLIGIBLE AIDE DE L'ÉTAT)

14 089 € < ... < 23 000 €

23 000 € < ... < 30 000 €

VÉLO CLASSIQUE



150 €

100 €

0 €

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)



400 €

300 €

200 €

VÉLO CARGO



600 €

500 €

400 €

DISPOSITIF D'ÉLECTRIFICATION



200 €

150 €

100 €

Dans tous les cas, le montant de la subvention ne devra pas être supérieur à 50 % du coût d'acquisition.



DOCUMENTS À FOURNIR

- › Copie de pièces d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire)
- › Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- › Justificatif de revenus : avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022
- › Facture d'achat faisant clairement apparaître le bénéficiaire (nom, prénom, adresse), la date d'acquisition ainsi que les références et le prix de l'équipement acquis.
- › RIB au nom du bénéficiaire

Pour consulter le règlement en intégralité, rendez-vous sur www.fier-et-usses.com



L'EXPRESSION DE LA MINORITÉ

ALERTE 11 : DIXIT MME LE MAIRE DANS SON ÉDITO DE MAI : « ENSEMBLE, NOUS POUVONS CONTINUER À CONSTRUIRE UNE COMMUNE OÙ IL FAIT BON VIVRE, OÙ LE RESPECT DE LA NATURE EST UNE PRIORITÉ. »

Comment croire ces belles paroles face aux travaux en cours au lac et la démolition des réalisations du précédent mandat, à savoir la digue et le jardin aquatique aux 1 000 plantes ? Aucun des travaux antérieurs n'a été pris en compte par le nouvel architecte paysagiste, soutenu bien sûr par la municipalité qui veut absolument un ponton pour sa prochaine fête du lac !

Où va s'arrêter Mme le Maire après avoir annoncé le réaménagement, avec un périmètre réduit, des Jardins de Haute-Savoie, ainsi que le déplacement des pivoines arbustives pour installer des gradins. Les pivoines de collection replantées survivront-elles ? Tous les spécialistes savent que ces fleurs ont besoin de 10 ans pour s'installer : celles de la Balme n'atteindront même pas cet âge !

Comment peut-on encore croire Mme le Maire et son édito en voyant que l'ensemble des arbres de la propriété Sala a été arraché, que les arbres à haute tige prévus au chef-lieu disparaissent du projet ?

ALERTE 12 : SÉPARATION EN VUE

Pendant les élections, Mme le Maire prônait un rapprochement avec les communes de la CCFU, voire un mariage avec Sillingy !

Aujourd'hui, la municipalité s'en écarte chaque fois que c'est possible ; pour preuve, l'arrêt de la mutualisation des ressources humaines.

Où va-t-on ?

Y a-t-il encore une équipe municipale qui pilote la commune ? On se le demande quand on constate que la seule réponse apportée est l'augmentation du nombre de personnel communal à chaque conseil municipal...

ALERTE 13 : INCOHÉRENCE ET INCOMPRÉHENSION

Le montant global des subventions aux associations augmente de façon disproportionnée, surtout pour certaines d'entre elles.

En effet, certaines associations, qui pourtant ne respectent pas les critères d'attribution tels que le nombre d'adhérents balméens ou l'âge, etc. se voient malgré tout attribuer une subvention substantielle sans s'être conformées au cadre imposé habituellement.

De son côté, le Comité de Jumelage qui organise l'anniversaire des 40 ans d'amitié avec l'Italie et qui compte 72 adhérents, fidèles bénévoles, découvre une subvention exceptionnelle, certes, mais ridiculement limitée à 700 €.

Pour rappel, 3 000 € avaient été alloués pour les 30 ans !

Le plus scandaleux : lors du spectacle humoristique organisé au profit du jumelage, AUCUN ELU DE LA MAJORITE n'était présent !

Où en est notre mairie dans son soutien au comité de jumelage avec l'Italie ; alors qu'elle confirme par de grandes envolées lyriques son engagement avec la charte de 1984 (voir encadré dans Cœur de Balme / mai 2024) mais qu'elle pointe absente lors des actions concrètes ?

ALERTE 14 : LE MARCHÉ EST-IL EN TRAIN DE PERDRE SON ÂME ?

Chaque dimanche, nous recueillons les échos des commerçants : baisses de clientèle et du chiffre d'affaires, manque de sécurité, disparition des permanences Mairie, manque d'animations...

Quelles que soient les raisons, nous comptons sur des décisions énergiques pour sauver le marché de la Balme de Sillingy.



L'EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

LA BALME, LA MANDALLAZ, LE LAC, LE LIEN SOCIAL...

La commune de La Balme de Sillingy a l'avantage d'être blottie au pied de la Mandallaz, au bord d'un lac, idéalement située dans **un écrin naturel que nous nous devons de préserver**. C'est pour cela que nous avons fait un choix ambitieux à travers nos aménagements au domaine du lac, en respectant la faune (65 espèces d'oiseaux, 3 espèces d'amphibiens et 22 espèces d'odonates) et la flore (roselière, plante exotique).

Aménager ce site remarquable c'est continuer à **développer un havre de paix et permettre aux habitants de profiter au sein de leur commune d'équipements multiples** sans forcément être véhiculés, c'est permettre à nos jeunes de se retrouver près de chez eux pour faire du sport ou s'amuser, ou encore d'offrir à nos familles de quoi se divertir en extérieur. L'installation de bancs, de transats et de tables de pique-nique facilite les moments conviviaux, cet espace favorise les rencontres et les liens sociaux.

Le lien social est un élément essentiel de notre vie en société : il joue un rôle crucial dans le bien-être émotionnel, mental et même physique des individus.

Le lien social nous permet de nous sentir connectés, soutenus et compris par les autres, ce qui contribue à renforcer notre sentiment d'appartenance et de sécurité.

Il est donc primordial de cultiver et de préserver ces liens pour garantir le bien-être de notre communauté. Au sein de notre majorité, **nous veillons à contribuer au lien social dans chacune de nos actions**.

Prochainement, nous ajouterons des aires de jeux pour enfants avec un grand élément ludique pour développer l'agilité de nos bambins et des terrains de pétanque pour tous les amateurs du cochonnet.

Lors de l'inauguration du ponton, chacun pourra admirer sous un autre angle notre beau lac et ainsi effacer la digue en pierre qui n'avait aucun attrait si ce n'est la prolifération d'algues dans le petit bassin qui n'accueillait qu'une seule variété de nénuphars.

AGIR ET CONSTRUIRE...

Bien loin des considérations péremptoires d'une minorité aux alertes douteuses, d'une minorité statique, nous, nous agissons, avec efficacité, avec une vision à long terme, et moderne, que nous souhaitons proche des attentes des Balméens. Cela implique de ne pas se contenter du statu quo et de l'immobilisme, mais plutôt d'avoir une vision dynamique et innovante pour l'avenir de la commune.

VOIR GRAND, VOIR LOIN...

Notre ambition se traduit par la volonté de voir grand, de mettre en place des projets ambitieux qui bénéficieront à l'ensemble de la population. Cela peut passer par le développement de nouvelles infrastructures, la mise en place de politiques publiques novatrices, l'organisation de nombreux événements ou encore la promotion d'initiatives en faveur du développement durable et de la qualité de vie des habitants.

En fin de compte, notre ambition est également liée à la question de l'héritage que nous laisserons aux générations futures. En ayant une vision à long terme et en mettant en œuvre des grands projets, nous contribuons à façonner un environnement favorable pour les générations futures et à assurer un avenir prospère pour la commune.

Ensemble, construisons cet avenir. Bel été à tous.



Infos diverses



CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Rendez-vous sur notre site Internet pour retrouver la liste des pièces à fournir et toutes les modalités pour les prises de rendez-vous obligatoires : www.labalmedesillingy.fr.

Pour un traitement rapide de votre demande, nous vous invitons à remplir une pré-demande sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr>, puis de l'imprimer ou de relever le numéro afin que nous puissions retrouver votre dossier lors de votre rendez-vous.

Si vous n'optez pas pour cette pré-demande par Internet, vous pouvez toujours faire votre demande en remplissant le formulaire CERFA en amont de votre rendez-vous, disponible à l'accueil de toutes les mairies équipées d'un dispositif de recueil des titres d'identité.



REMISE DES TITRES

La remise s'effectue sans rendez-vous :

- les mercredis de 9h à 10h
- les vendredis de 15h à 17h

Veuillez vous munir du ou des recepis(s) ainsi que du ou des ancien(s) titre(s)



STÉRILISATION DES CHATS

Vous avez déjà certainement croisé un chat errant sur le territoire communal. Il se peut aussi qu'un chat errant squatte vos alentours, parfois même votre jardin.

La reproduction incontrôlée des chats errants engendre une surpopulation, de multiples nuisances et la propagation de maladies. Pour protéger ces chats et assurer la tranquillité et la salubrité publique, la stérilisation est le meilleur moyen.

C'est pourquoi, la commune de La Balme, en partenariat avec la SPA de Annecy-Marlioz, lance une campagne d'identification et de stérilisation des chats errants sur le territoire de la commune.

Vous voyez un chat errant ? Contactez la Police pluricommunale.



CONTACTS

- **Police pluricommunale** : 04 50 68 89 22 ou police.municipale@labalmedesillingy.fr
- **Accueil de la mairie, en cas d'impossibilité de joindre la Police** : 04 50 68 89 02 ou mairie@labalmedesillingy.fr

COORDONNÉES DES SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL MAIRIE - ÉTAT CIVIL

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h
et de 13h30 à 17h

Contact : 04 50 68 89 02 - mairie@labalmedesillingy.fr
www.labalmedesillingy.fr
Facebook : Mairie de la Balme de Sillingy
Adresse : 13 Route de Choisy
74 330 LA BALME DE SILLINGY

CCAS (SOCIAL - LOGEMENT)

Accueil du public le lundi et vendredi matin, mardi en journée, et jeudi après-midi. Sur rendez-vous le lundi et vendredi après-midi, et le mercredi et jeudi matin

Contact : 04 80 73 00 23
mairie.ccas@labalmedesillingy.fr
Adresse : Maison des services – 4b rue Colle Umberto
74 330 LA BALME DE SILLINGY

SCOLAIRE

Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 17h
Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

Contact : 04 50 68 07 07
service.scolaire@labalmedesillingy.fr
Adresse : Espace 2000 – 15 Rue Colle Umberto
74 330 LA BALME DE SILLINGY

ENFANCE - JEUNESSE

Contact : 04 50 77 06 34
service.jeunesse@labalmedesillingy.fr
Adresse : Espace 2000 – 15 Rue Colle Umberto
74 330 LA BALME DE SILLINGY

BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 15h30 - 18h30
Mercredi : 9h30 - 12h00 et 15h- 18h
Vendredi : 15h - 18h
Samedi : 9h30 - 12h
Aménagement des horaires en saison estivale

Contact : 04 50 77 06 38 – bibli@labalmedesillingy.fr
Adresse : Espace 2000 – 15 Rue Colle Umberto
74 330 LA BALME DE SILLINGY

POLICE PLURICOMMUNALE

Contact : 04 50 68 89 22 - police.municipale@labalmedesillingy.fr - Adresse : 13 route de Choisy
74 330 LA BALME DE SILLINGY (mairie)

COORDONNÉES DES SERVICES INTERCOMMUNAUUX

ACCUEIL DE LA CCFU

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi : de 8h30 à 12h
Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Contact : 04 50 77 70 74 - accueil@ccfu.fr
www.fier-et-usses.com
Adresse : 61 route du stade
74330 SILLINGY

URBANISME

Lundi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi et vendredi de 9h à 12h

Contact : 04 50 68 87 22
urbanisme@ccfu.fr

SERVICE DE L'EAU POTABLE

Facturation : 04 50 77 24 04
eau@ccfu.fr
Service technique - branchement : 04 50 77 15 34
technique@ccfu.fr
Astreinte pour les urgences (7j/7, 24h/24) :
06 71 58 41 57

FRANCE SERVICES

Lundi au vendredi : de 13h30 à 17h. Sans rendez-vous et par téléphone. À noter fermeture le vendredi à 16h
Sur rendez-vous du mardi au vendredi : 9h-12h

Contact : 04 56 68 03 05
Adresse : 13 bis route de Choisy
74 330 LA BALME DE SILLINGY (à côté de la mairie)

PETITE ENFANCE

Accueil du public :
Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h (sur rendez-vous de 17h à 19h)
Mercredi : de 9h à 12h (sur rendez-vous de 13h30 à 17h)
Jeudi et vendredi de 13h30 à 16h

Contact : 04 50 63 75 85 - ram@ccfu.fr

TRANSPORTS SCOLAIRES

Contact : 04 50 77 24 03 - transport.scolaire@ccfu.fr

DÉCHETS - ENVIRONNEMENT

Contact : 04 50 77 70 74 - environnement@ccfu.fr

LES RÈGLES DE BONNE CONDUITE

autour du lac

Pour des raisons de sécurité, d'hygiène publique, de tranquillité et de propreté, **respectez les règles de savoir-vivre autour du lac et ses alentours :**

